

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE645

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 2

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 26 :

« Ces informations ainsi que ... *(le reste sans changement)* »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.